

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Travail de nuit** (art. 17 LTr)

- Jean Bärtschi SA, 2746 Crémines  
atelier de décolletage  
2 ho  
21 mai 2001 au 25 mai 2002

### **Travail continu** (art. 24 LTr)

- Lamineries Matthey SA, 2520 La Neuveville  
laminerie, fours à recuire  
49 ho  
13 mai 2001 au 15 mai 2004 (modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Travail de nuit**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2 LTr)

- SCHOTT GUINCHARD SA, 1401 Yverdon-les-Bains  
polissage/doucissage – usinage II et usinage I - saphir  
8 ho  
11 février 2001 au 16 février 2002

- Usines Ego SA Villeneuve, 1844 Villeneuve  
atelier de débitage  
6 ho  
29 avril 2001 au 4 mai 2002
- Brown & Sharpe Tesa SA, 1020 Renens  
usinage, rectifiage, montage, site de Rolle  
10 ho  
23 avril 2001 au 24 avril 2004 (modification)
- Brown & Sharpe Tesa SA, 1020 Renens  
usinage, rectifiage, montage  
24 ho ou f  
23 avril 2001 au 24 avril 2004
- „Minerva“ Manufacture de Chaussures SA  
atelier des presses et des machines à injecter  
16 ho ou f  
14 mai 2001 au 15 mai 2004 (renouvellement)

### **Travail continu**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Léo (5) SA, électrotechnique, 2800 Delémont  
atelier de reprise, 3 machines CNC Albe, Jall et Imoberdorf  
12 ho ou f  
29 avril 2001 au 4 mai 2002
- Neue Aluminium Martigny SA, 1920 Martigny  
atelier c – installation de coulée en continu, atelier A & E – fonderie de  
billetes (coulée vert.)  
16 ho  
6 mai 2001 au 8 mai 2004

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

26 juin 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail